



2019-05-054-DVCS

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2019

OBJET : SAISON CULTURELLE ET FESTIVAL JAZZ EN MARS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme MOUNIER	procuration à	Mme PICAT
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

24

(points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30

29

(points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)



**2019-05-054-DVCS - SAISON CULTURELLE ET FESTIVAL JAZZ EN MARS:
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DES LANDES**

Monsieur le Maire rappelle que la Mission d'Action Culturelle propose une saison culturelle variée et accessible au public tarnosien mais aussi aux habitants du bassin de vie, notamment grâce au Festival Jazz en Mars.

Des spectacles sont ainsi proposés toute l'année avec comme temps fort, le Festival Jazz en Mars, qui a eu lieu cette année du 06 au 10 mars 2019

Ce dernier festival a permis une nouvelle fois à plus de 1 000 personnes d'assister à quatre soirées réunissant des grands noms du jazz mais également à plus de 1 500 personnes de bénéficier de multiples initiatives dans la Ville durant plusieurs semaines : dans les écoles, à la médiathèque, au cinéma Méga CGR, dans la galerie marchande de Carrefour, au restaurant d'inter-entreprises Eole, etc.

Le budget global de la saison culturelle est estimé 89 750€

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29.

Considérant la variété de la programmation et son accessibilité

DELIBERE

SOLLICITE une subvention auprès du conseil départemental des Landes une subvention d'un montant de **6 000 €** soit 6,68% du budget global de la saison culturelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous actes et pièces se rapportant à la présente délibération.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 22 mai 2019

Le Maire

